

## Maintien des services à l'école de la Colombe pour l'année 2024-2025

**Rimouski, 4 avril 2024** – Le Centre de services scolaire est heureux d'annoncer le maintien des services à l'école de la Colombe pour l'année 2024-2025. Notre priorité est de maintenir la qualité des services tout en garantissant la sécurité des élèves et du personnel. Actuellement, le nombre d'élèves inscrits pour la prochaine année scolaire permet de les répartir en deux groupes, assurant ainsi une continuité au niveau pédagogique. Toutefois, la situation demeure précaire pour les années à venir, notamment pour 2025-2026 et 2026-2027. Dans cette optique, le comité en place demeurera actif dans un esprit de travail collaboratif afin de suivre la situation de près et de trouver les meilleures solutions dans ce contexte.

L'équipe-école de la Colombe travaille activement à donner une identité distinctive à l'école en tenant compte des spécificités du milieu. Des discussions enrichissantes ont eu lieu autour des domaines de l'agriculture, de l'acériculture et du multimédia, et un sondage auprès des élèves a été réalisé pour connaître leurs intérêts. Ces idées seront intégrées dans les projets pédagogiques de l'école pour l'année scolaire 2024-2025 en collaboration avec le personnel et les membres du conseil d'établissement.

« Nous tenons à souligner le travail de collaboration que nous avons avec la municipalité d'Esprit-Saint et de la Trinité-des-Monts. Dans les derniers mois, ils se sont engagés à travailler de concert avec nous et à mettre en place des projets visant à favoriser l'attraction et le maintien de nouvelles familles dans la région. Malgré les défis, nous sommes déterminés à offrir des services de qualité à nos élèves », mentionne madame Nancy Prévèreault, directrice générale du Centre de services scolaire des Phares.

« Nous avons lancé un plan de développement visant à stimuler notre croissance démographique dans les communautés de La Trinité-des-Monts et d'Esprit-Saint. Nous déployons tous les efforts pour attirer de nouvelles familles, que ce soit par la vente de terrains, l'ouverture d'une halte-garderie communautaire ou l'ajout d'équipements de loisirs bénéficiant à toute notre communauté, ainsi qu'aux élèves de l'école La Colombe. » mentionne monsieur Langis Proulx, maire d'Esprit-Saint.

-30-

*Le Centre de services scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et Rimouski-Neigette. Nous offrons des services à près de 10 000 élèves allant du préscolaire jusqu'à la formation continue, en passant par le secondaire et la formation professionnelle, répartis à travers ses 43 édifices. L'organisation emploie près de 2 000 personnes, faisant d'elle un employeur de choix dans la région.*

Source : Zoé Ross-Lévesque, coordonnatrice aux communications  
Centre de services scolaire des Phares  
418-723-5927 poste 1012 / [zoe.ross@cssphares.gouv.qc.ca](mailto:zoe.ross@cssphares.gouv.qc.ca)